

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 7 décembre 2020, à 19 h30, à l'édifice municipal

Monsieur le maire, Patrice Morin préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Eve-Lyne Marcotte – conseillère siège no 2
Mme Denise Houle - conseillère siège no 3
M. Steven R. Deshaies – conseiller siège no 4
M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 5
M. Bernard Philipps- conseiller siège no 6
Conseiller(ère) siège no 1- Vacant

Est également présente :

Mme Lisa Lee Farman, directrice générale et secrétaire trésorière agissant à titre de secrétaire de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2021-12- 185

CONSIDÉRANT que nous sommes présentement en zone verte;

En conséquence,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la présente séance soit en présentielle avec un nombre d'usagers restreints à 25 incluant les membres du conseil, priorisant en premier lieu un membre par famille, et la directrice générale et que toutes les normes sanitaires en vigueur s'appliquent.

Adoptée.

La séance est déclarée ouverte à 19h30.

2. SIGNIFICATION L'AVIS DE CONVOCATION

Le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 7 décembre 2021 a été signifié, tel qu'il est requis par le Code municipal du Québec, à tous les membres du conseil.

2021-12- 186

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Bernard Philipps
Appuyée par monsieur Steven R. Deshaies

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour



MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS
Séance extraordinaire du conseil municipal
du 7 décembre 2020 à 19 h30

1. Ouverture de la séance
2. Signification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Budget 2022
5. Plan triennal en immobilisations 2022-2023-2024
6. Période de questions sur les sujets de la séance uniquement
7. Clôture et levée de la séance

Adoptée

2021-12- 187

4. BUDGET 2022

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit adopter un budget pour le prochain exercice financier;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par monsieur Steven R. Deshaies

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le budget suivant pour l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 :

RECETTES	
Taxes sur valeur foncière (<i>Taxes foncières générales et taxes règlement d'emprunt</i>)	350 915 \$
Taxes pour services municipaux (<i>Taxes matières résiduelles, fibre optique et vidange de fosses septiques</i>)	92 515 \$
Transferts (<i>Toutes les subventions et sommes à recevoir du gouvernement tel que la péréquation</i>)	641 764 \$
Services rendus (<i>Revenus de location de la salle, revenus divers</i>)	27 500 \$
Imposition de droits (<i>Droits sur les mutations immobilières, dérogations mineures, permis de construction, ...</i>)	8 900 \$
Autres revenus (<i>Commandites, intérêts sur placement, intérêts sur arrérages de taxes, ...</i>)	10 450 \$
TOTAL	1 132 044 \$
DÉPENSES	
Administration générale	191 100 \$
Sécurité publique	84 898 \$
Voirie	277 915 \$
Hygiène du milieu	80 430 \$
Santé et bien-être	3 310 \$
Urbanisme et développement	68 006 \$
Loisirs et culture	16 095 \$
Frais de financement	4 375 \$
Sous-total	726 129 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Amortissement – Immobilisation – Dette – Investissement – Surplus	405 915 \$
<i>(Un montant de 343 135 \$ est investi dans les immobilisations)</i>	
TOTAL	1 132 044 \$

Adoptée.

2021-12- 188

5. PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit adopter un plan triennal en immobilisation pour les trois prochaines années;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame Denise Houle
Appuyé par M. Gaétan Légaré

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le plan triennal en immobilisation suivant pour les années 2022-2023-2024 :

ANNÉE 2022	
TOTAL DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE	570 000 \$
Borne sèche	10 000 \$
Installations (débarcadère) sur la Rivière Bécancour/Route bleu et CDSEGD	20 000 \$
Changement de ponceau- rang de la Rivière (PAVL)	15 000 \$
Aménagement de la 9 ^e avenue- Lac Ginette (PAVL)	10 000 \$
Agrandissement & asphalte & éclairage stationnement bureau municipal (PRIMADA)	125 000 \$
Travaux de voirie – TECQ – PAERLL – travaux d'asphaltage	390 000 \$

ANNÉE 2023	
TOTAL DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE	500 000 \$
Borne sèche - 11 ^e rang ou 16 ^e rang	10 000 \$
Tracteur et équipement pour tonte pelouse	40 000 \$
Amélioration des rues au Lac Ginette	30 000 \$
Amélioration de l'éclairage au Lac Ginette	20 000 \$
Travaux de voirie – TECQ – asphaltage, ...	400 000 \$

ANNÉE 2024	
TOTAL DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE	210 000 \$
Borne sèche - 11 ^e rang ou 16 ^e rang	10 000 \$
Travaux de voirie – TECQ – asphaltage, ...	200 000 \$

Adoptée

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS DE LA SÉANCE
UNIQUEMENT**

2021-12- 189

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par madame Denise Houle

Que la séance soit levée à 19h52

Adoptée

Patrice Morin,
Maire

Lisa Lee Farman,
Directrice générale, secrétaire-trésorière

Je, Patrice Morin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Maddington Falls le 12 janvier 2022